NATIONS UNIES | ОБЪЕДИНЕННЫЕ НАЦИИ | UNITED NATIONS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE | ЕВРОПЕЙСКАЯ ЭКОНОМИЧЕСКАЯ КОМИССИЯ | ECONOMIC COMMISSION FOR EUROPE

SEMINAIRE | СЕМИНАР | SEMINAR

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise

ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DE LA RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.8/AC.1/SEM.9/2002/1
25 juin 2002

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

**Atelier sur les options politiques et réglementaires permettant de promouvoir la restructuration industrielle dans la région de la CEE**

Genève (Suisse), 28 octobre 2002

# Note d'information

1. On trouvera dans la présente note d'information des précisions concernant, d'une part, l'organisation de l'Atelier sur les options politiques et réglementaires permettant de promouvoir la restructuration industrielle dans la région de la CEE et, d'autre part, les modalités de participation à cet atelier. Organisé par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, l'Atelier se tiendra à Genève (Suisse), le 28 octobre 2002. Le programme provisoire de l'Atelier est joint à la présente note.

## Objectifs de l'Atelier

2. La réforme du marché en Europe orientale et dans les pays de la CEI a entraîné des changements radicaux dans la structure de l'économie (dans la production industrielle en particulier) et dans le comportement des entreprises. Parallèlement à la libéralisation de l'économie et à la mise en place d'institutions du marché, les pouvoirs publics ont utilisé une vaste gamme d'instruments pour promouvoir le développement économique industriel, d'une part, et maîtriser les conséquences économiques et sociales négatives d'une transformation rapide, d'autre part. Les résultats de ces efforts ont été contrastés et les performances économiques ont sensiblement varié d'un pays à l'autre. Parallèlement, dans la plupart des pays en transition de la région, le rôle de l'État dans l'orientation et dans la rapidité de la restructuration industrielle a été essentiel.

GE.02-31736 (F) 100702 160702

3. L'Atelier passera en revue d'importantes questions relevant de la politique des pouvoirs publics et fera le point de la mise en place des institutions propres à favoriser la restructuration industrielle dans les pays en transition. Des experts de pays d'Europe occidentale et d'Europe orientale exposeront leurs vues sur la situation et l'évolution des conditions propices à la restructuration industrielle et sur l'utilisation d'instruments visant expressément à favoriser les changements structurels dans l'industrie et dans ses différents secteurs et à améliorer les performances des entreprises. À l'issue de l'Atelier, et sous réserve des ressources disponibles, l'Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle de la CEE-ONU pourrait élaborer un guide des meilleures pratiques applicables à la restructuration industrielle pour aider les organismes publics concernés.

Programme de l'Atelier

5. On trouvera à l'annexe I le programme provisoire de l'Atelier.

Organisation

6. L'Atelier comprendra deux sessions de travail. Les thèmes à l'étude seront présentés par deux ou trois orateurs, puis donneront lieu à un échange de vues. Le Président de la session (l'animateur) récapitulera les débats.

Participation

7. L'Atelier est ouvert à toutes les parties intéressées des pays membres de la CEE-ONU, ainsi qu'aux représentants des autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies, aux représentants des institutions spécialisées des Nations Unies et aux organisations internationales participant aux activités de la CEE. On compte sur une large représentation des administrations publiques, des organisations non gouvernementales et du secteur industriel.

8. Les gouvernements sont invités à informer les organismes nationaux intéressés, les associations professionnelles de l'industrie, les organisations syndicales et d'autres parties concernées de la tenue de l'Atelier, afin d'obtenir la participation des experts les plus compétents dans différents domaines de la restructuration industrielle.

Documentation

9. Les participants inscrits recevront des documents d'information générale (en anglais, français ou russe) par courrier électronique, si lesdits documents sont communiqués au secrétariat d'ici au 11 octobre 2002. Le secrétariat encourage la soumission des documents sous forme électronique, de préférence par courrier électronique. Des exemplaires de ces documents sur papier seront également distribués pendant l'Atelier.

Interprétation et projections

10. L'interprétation simultanée des débats sera assurée en anglais, français et russe. Les orateurs auront également à leur disposition les appareils nécessaires pour la projection de diapositives et du matériel informatique pour les présentations électroniques (par exemple, Power Point).

Droits et frais de participation

11. La participation à l'Atelier est gratuite. Les frais de voyage et de séjour à Genève sont à la charge des participants.

Passeport et visa

12. Au besoin, les participants devront obtenir un visa d'entrée auprès de l'ambassade ou du consulat général de Suisse dans leur pays de résidence. Il leur est conseillé de faire leur demande de visa bien avant la date requise. Les experts qui auront besoin d'une lettre confirmant leur participation à l'Atelier devront en faire directement la demande au secrétariat de la CEE-ONU qui adressera ladite lettre aux autorités suisses (à savoir au consulat concerné).

Voyage et réservations d'hôtel

13. Les participants sont priés d'effectuer leur propre réservation d'hôtel et d'organiser eux-mêmes leurs déplacements.

Autres renseignements

14. Des renseignements supplémentaires sur l'Atelier peuvent être obtenus à l'adresse suivante:

M. Iouri Adjoubei
Tél.: (+41 22) 917 2488/1964
Télécopie: (+41 22) 917 0178
Adresse électronique: iouri.adjoubei@unece.org

Inscription

15. Les parties intéressées sont invitées à remplir le formulaire d'inscription ci-joint (annexe II) et à le retourner pour le 18 octobre 2002 au plus tard à l'adresse suivante:

M. Iouri Adjoubei
Bureau 429-2, Division du commerce, CEE-ONU
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10
Suisse
Télécopie: (+41 22) 917 0178
Adresse électronique: iouri.adjoubei@unece.org

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

# PROGRAMME PROVISOIRE DE L'ATELIER

## «Options politiques et réglementaires permettant de promouvoir la restructuration industrielle dans la région de la CEE»

**28 octobre 2002, Genève (Suisse)**

**NATIONS UNIES**

**Lundi 28 octobre 2002**

**10 h 00 − 10 h 15** **Séance d'ouverture**

Allocution de bienvenue: M^me^ Brigita Schmögnerová, Secrétaire exécutive de la CEE-ONU

**10 h 15 − 13 h 00** **Séance du matin**

Président: à désigner

**10 h 15 − 11 h 00** **Thème 1. Le rôle de l'État dans la restructuration des entreprises et des secteurs industriels: vue d'ensemble du problème**

a) Conditions propices à la restructuration industrielle dans l'économie de marché: concurrence, discipline budgétaire stricte pour les entreprises et respect des droits de propriété; objectifs de l'État dans les pays en transition: bon fonctionnement des institutions du marché, primauté du droit, politique industrielle dynamique; rôle du secteur public dans les pays en transition: champ d'action, mécanismes opérationnels et instruments de réglementation.

b) Principales institutions et dispositions juridiques propices à la restructuration industrielle: loi sur la concurrence et la faillite, législation sur les sociétés, réglementation régissant l'investissement étranger, marché du travail opérationnel, biens fonciers et immobiliers et marchés financiers.

c) Réformes structurelles: privatisation, soutien des petites entreprises, réorganisation des monopoles naturels, politiques de l'éducation et de l'innovation, etc.

**Orateurs:**

**11 h 00 − 12 h 00** **Thème 2. La mise en place du cadre institutionnel nécessaire à la restructuration industrielle**

a) Base institutionnelle pour la protection des droits de propriété: expériences nationales concrètes; mécanisme efficace d'exécution des contrats; modèles concurrents de privatisation et leur impact sur la restructuration; la faillite en tant qu'instrument de protection des droits de propriété.

b) Gouvernance d'entreprise et restructuration des entreprises, rôle des investisseurs stratégiques, actionnaires minoritaires, gestionnaires et autres partenaires.

c) Mesures tendant à imposer une stricte discipline budgétaire aux entreprises: abaissement des barrières à l'entrée, politique de la concurrence à l'échelon fédéral et régional (y compris droits

à l'importation), réglementation des prix et tarifs internes, y compris des tarifs de l'énergie, politique fiscale.

d) Appui au financement de l'investissement: renforcement des capacités dans le système bancaire; développement du marché des valeurs mobilières; promotion de l'investissement étranger, mécanismes d'imposition, encouragement de l'investissement, etc.

**Orateurs:** Expert de l'Allemagne
Expert de l'OCDE
Expert de la Banque mondiale

**12 h 00 − 13 h 00** **Thème 3. La restructuration du secteur public**

a) Principales catégories d'entreprises publiques dans les pays en transition; méthodes et instruments régissant leur gestion (nomination de représentants du secteur public aux conseils d'administration, recrutement sous contrat d'agents commerciaux pour représenter les intérêts du secteur public, concessions, sociétés holding publiques, accords stratégiques avec le personnel d'encadrement, mécanismes de rachat d'entreprises).

b) Restructuration des entreprises publiques (privatisation totale ou partielle, rationalisation de l'organisation et promotion des firmes rejetons, investissements publics, mécanismes modernes de motivation pour le personnel d'encadrement); possibilités découlant du démantèlement des monopoles naturels. Conceptions et expériences nationales.

**Orateurs:** Expert de la Fédération de Russie
Expert de la Pologne
Expert du Kazakhstan

**13 h 00 − 15 h 00** **Pause déjeuner**

**15 h 00 − 18 h 00** **Séance de l'après-midi**

Président: à désigner

**15 h 00 − 16 h 00** **Thème 4. La faillite, instrument de la restructuration industrielle**

a) La faillite en tant que moyen pour les entreprises non performantes de quitter le marché sans incident; lois sur la faillite «propropriétaire» et «procréancier»; bilan de l'application de la législation sur la faillite dans différents groupes de pays en transition.

b) La faillite en tant qu'instrument de redistribution des biens et d'intégration verticale accrue dans le secteur industriel; l'État en tant que créancier et propriétaire.

**Orateurs:** Représentants d'organismes publics chargés de faire appliquer la législation sur la faillite

Représentants de secteurs industriels et d'entreprises

**16 h 00 − 17 h 00** **Thème 5. La politique des pouvoirs publics à l'égard des PME dans le cadre de la restructuration industrielle**

a) Principaux éléments et grandes orientations de l'appui des pouvoirs publics aux PME (règles simplifiées de création, de comptabilité et d'imposition; facilités de crédit particulières; conditions préférentielles de participation aux marchés publics).

b) Mesures tendant à faciliter la création d'entreprises rejetons dans le cadre de la restructuration industrielle. Possibilités offertes par les nouvelles technologies et par les synergies s'exerçant entre les politiques d'innovation et les politiques au service des PME. Appui des pouvoirs publics aux techniques modernes de gestion appliquées par les entreprises (sous-traitance et chaînes internationales d'approvisionnement).

**Orateurs:** Expert de la Hongrie
Expert de la République tchèque
Expert de la Roumanie

**17 h 00 − 18 h 00** **Thème 6. Débat général: est-il possible d'importer les meilleures pratiques?**

Cette séance sera consacrée à un échange de vues entre organismes publics chargés de la restructuration industrielle, entreprises privées, organisations internationales et représentants du monde universitaire sur les différents moyens d'améliorer le cadre réglementaire et institutionnel nécessaire à la restructuration dans les pays en transition et de faciliter la circulation de l'information sur les meilleures pratiques adoptées en la matière. Il est également prévu de proposer des mesures de suivi que le secrétariat de la CEE-ONU pourrait mettre en œuvre.

Intervenants: orateurs des séances précédentes.

Annexe II

# UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

## Conference Registration Form

***Please Print***

**Title of the Conference** **Date :** _____

Workshop on «Policy and Regulatory Options for Promoting Industrial Restructuring», 28 October 2002

**Delegation/Participant of Country, Organization or Agency**

**Participant**

**Mr.** ☐ **Family Name** **First Name**

**Mrs.** ☐

**Ms.** ☐

**Participation Category**

**Head of Delegation** ☐

**Delegation Member** ☐

**Observer Country** ☐

…

**Are you based in Geneva as a representative of your permanent mission ?**

**YES NO** (***delete non applicable***)

**Observer Organization** ☐

**NGO (ECOSOC Accred.)** ☐

**Other (Please Specify Below)** ☐

**Participating From / Until**

**From** **Until**

**Document Language Preference** **English** ☐ **French** ☐ **Other** _____

**Official Occupation (in own country)** **Passport or ID Number** **Valid Until**

**Official Telephone N°.** **Fax N°.** **E-mail Address**

**Permanent Official Address**

**Address in Geneva**

**Accompanied by Spouse** **Yes** ☐ **No** ☐

**Family Name (Spouse)** **First Name (Spouse)**

## On Issue of ID Card

**Participant Signature**

**Spouse Signature**

**Date**

**Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.**

**Please PRINT your name on the reverse side of the photograph**

**Spouse photograph if form is sent in advance of the conference date.**

**Please PRINT your name on the reverse side of the photograph**

## Security Use Only

**Card N°. Issued**

**Initials, UN Official**

# Security Identification Section

Open 0800 – 1700 non stop

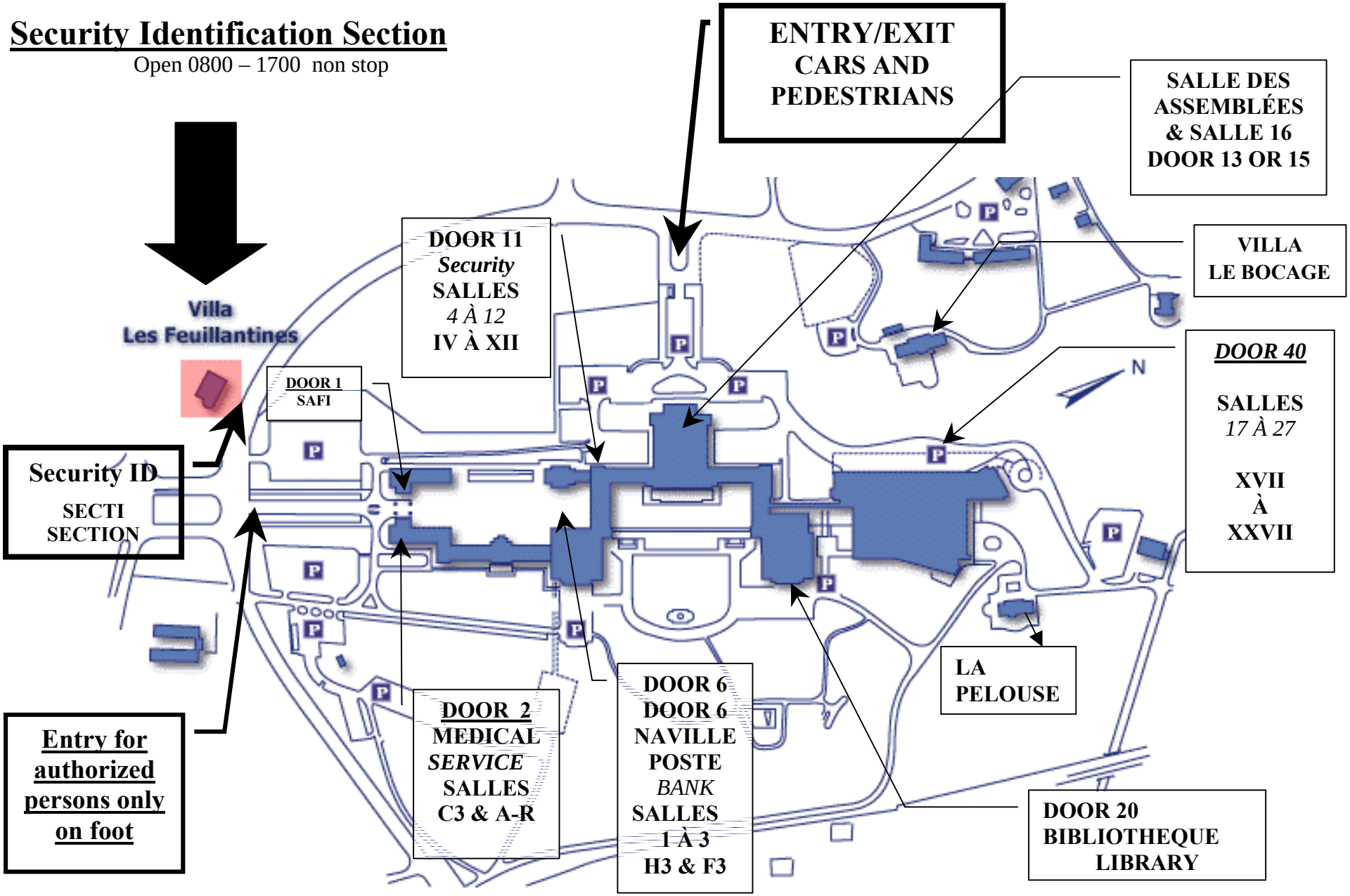


---